



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023 à 19h30 dans la salle du conseil, au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude d'une (1) demande de dérogation mineure visant :

1. 6 361 165 (78 chemin Murphy)

La demande (Lot 6 361 165) a pour objet l'obtention d'une dérogation mineure pour une écurie non commerciale déjà construite dont l'implantation et la superficie ne respectent pas le règlement de zonage #148.

Règlementation : 50m d'un puits et une superficie maximale de 60m² pour 1 à deux chevaux.

Actuel: 49.52m d'un puits et une superficie d'écurie de 64.5m.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 20MARS 2023.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 6 361 165 le 20^e jour du mois de mars 2023 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 20 MARS 2023.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière